

1. Commencer en CAA

La communication est la base de l'autodétermination. Dans ce cadre, la CAA (Communication Alternative et Améliorée) joue un rôle clé, notamment pour répondre aux enjeux posés par la convention relative aux droits des personnes handicapées et les récentes annonces gouvernementales.

Notre formation propose, en une journée, une initiation claire et pratique à la CAA. Vous découvrirez :

- Les bases de la CAA : définition, principes, et intégration.
- Les clés pour sa mise en œuvre : pourquoi, quand, comment.
- Un panorama des outils : des solutions simples aux technologies avancées.
- Les méthodes pour choisir et déployer des projets adaptés.
- Les ressources disponibles pour un accompagnement efficace.

Cette formation vous donnera les connaissances nécessaires pour débiter en CAA et améliorer l'accompagnement des personnes avec un handicap de communication.

Une attestation vous sera remise à l'issue de la journée.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Personnel des ESMS, éducatifs, thérapeutiques, administratifs et tertiaires
- Personnel de santé médical et paramédical
- Professionnels de l'accompagnement

Prérequis

- Aucun

Accessibilité et délais d'accès

Chaque demande fait l'objet d'une phase d'étude personnalisée par notre équipe pédagogique.

Grâce à notre formulaire d'auto-évaluation, nous diagnostiquons précisément où vous en êtes dans la mise en place de la CAA, identifions vos besoins, vos ressources et vos attentes.

Nous formalisons ensuite un projet adapté à vos besoins, intégrant :

- Le programme de formation adapté à votre situation (formation ponctuelle ou projet global de déploiement de la CAA),
- Un planning prévisionnel,
- Et le devis correspondant.

☐ Le délai d'accès varie généralement entre 3 et 6 semaines, impliquant :

- la réception de la liste des apprenants et des informations logistiques
- la préparation des conventions,
- l'envoi des convocations,
- la mise à disposition des accès à l'espace apprenant individuel,
- ainsi que la réalisation de l'évaluation d'auto-positionnement,

✂ Nos formations peuvent également être adaptées aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, afin de garantir un accès et un apprentissage pour tous.

6 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenants, nombre d'apprenants, taux et causes des abandons

Objectifs pédagogiques

- 1. Comprendre les enjeux et les fondements de la CAA
- 2. Découvrir et comparer les outils et méthodes de CAA
- 3. Identifier les étapes clés d'un projet de CAA et reconnaître les ressources mobilisables

Contenu de la formation

- La communication, un droit universel (45min)
- La Communication Alternative et Améliorée (1h15)
 - Définition
 - Personnes concernées par les CAA
 - Les moyens et méthodes de CAA
- Les systèmes de communication linguistiquement pragmatiques et linguistiquement robustes en CAA (1h30)
- Comment choisir une aide technologique de CAA (2h)
- Implémentation de la CAA et transdisciplinarité (1h15)
- Ressources en CAA (15min)

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

✂ Karine TOCK

Responsable Administrative et commerciale

Référente handicap - Responsable pédagogique

karine.tock@inclutec.fr

✉ Réclamation ou signalement

hello@inclutec.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Vidéoprojection
- Un document de synthèse (pdf) sera remis aux participants en fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Activités / mises en situation / exercices
- Echanges apprenants/formateurs avec des temps de parole et des questions/réponses fréquentes pour assurer le dynamisme des interventions et consolider les apprentissages

INCLUTEC

11 Place Chevert

55100 VERDUN

Email : hello@inclutec.fr

Tel : +33392250325

